

●ethos

EEP International

Résumé des activités 2021



La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.



www.ethosfund.ch

Avertissement

Ce rapport d'engagement a été réalisé sur la base du dialogue mené avec les sociétés, ainsi que d'informations recueillies auprès de sources accessibles aux investisseurs et au public en général. Malgré de multiples vérifications, l'information ne peut être certifiée exacte. Ethos Services ne prend aucune responsabilité sur l'exactitude des données publiées.

© © Ethos, mars 2022. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement d'Ethos. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source. Imprimé sur « RecyStar », 100% à base de vieux papiers sans azurant optique.

Table des matières

1. Préface	2
2. Introduction	3
2.1. Types de dialogue.....	3
2.2. Processus d'engagement.....	4
2.3. Membres de l'EEP International	4
3. Chiffres clés 2021	6
3.1. Résumé	6
3.2. Sociétés ciblées.....	6
3.3. Activités d'engagement.....	7
3.4. Progrès d'engagement	7
3.5. Focus : Décarbonation par le dialogue.....	8
4. Dialogue par thème.....	9
4.1. Environnement	9
4.2. Social	12
4.3. Gouvernement d'entreprise.....	16

1. Préface

La volonté de la plupart des sociétés cotées de s'engager dans un dialogue sérieux avec leurs actionnaires sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) a continué de s'affirmer cette année. Cela s'explique notamment par la sensibilité croissante des investisseurs qui sont de plus en plus nombreux à approuver les résolutions d'actionnaires sur les questions ESG. A cet égard, l'Ethos Engagement Pool International (EEP International), avec ses 77 membres à la fin de l'année 2021, est une excellente plateforme pour un tel dialogue. Avec CHF 217 milliards d'actifs sous gestion, l'EEP International est déjà, en tant qu'entité, la quatrième plus grande caisse de pension européenne. L'EEP International est donc incontestablement une voix écoutée et entendue par les instances dirigeantes des sociétés, même hors de Suisse.

Dans un contexte de pandémie de COVID-19 qui se poursuit, les questions sociales restent une priorité pour de nombreux investisseurs. Dans ce domaine, Ethos et l'EEP International ont joué un rôle prépondérant dans la « Workforce Disclosure Initiative » (WDI) en 2021. Ethos a en effet été élu au sein de l' « Advisory Group » par les investisseurs participants à cette initiative lors d'un scrutin ouvert et peut désormais, grâce à ce mandat, s'impliquer dans la stratégie jusqu'à la fin de l'année 2023. Sur le plan opérationnel, Ethos et l'EEP International se sont également investis fortement en faveur de l'initiative en engageant le dialogue avec plus de 20 sociétés. Cette initiative a pour but d'obtenir, par le biais d'un questionnaire annuel, des données standardisées de la part des sociétés cotées concernant leurs relations avec leurs collaborateurs et collaboratrices. Les données récoltées concernent non seulement le personnel propre de ces entreprises mais également celui de leurs fournisseurs. Cette initiative permet ainsi aux investisseurs de comparer les pratiques des différentes sociétés et de les inciter à s'améliorer.

La question du changement climatique reste également importante pour l'EEP International. La déforestation étant l'une de ses causes importantes, une nouvelle campagne d'engagement a été lancée en 2021 dans ce domaine afin d'inciter différentes sociétés actives dans la chaîne de valeur de la viande bovine et du soja à adopter de meilleures pratiques pour éviter la déforestation. L'initiative couvre à la fois les producteurs, les négociants et les détaillants. Une première conférence téléphonique a pu être organisée avec chacune des sept sociétés visées avant la fin de l'année 2021, au cours de laquelle Ethos a pu leur expliquer ses attentes.

Nous sommes également très heureux que, grâce à une proposition des plusieurs membres de l'EEP International, une quatrième et nouvelle priorité d'engagement ait été adoptée lors de la réunion annuelle de novembre dernier : la biodiversité. La biodiversité fait référence à la diversité des espèces vivantes sur Terre, y compris les plantes, les animaux, les bactéries et les champignons. Des millions d'entre elles sont aujourd'hui menacées d'extinction, ce qui a un impact sur la capacité d'adaptation des écosystèmes et sur les moyens de subsistance de tous les êtres vivants. Ce thème est étroitement lié au changement climatique et englobe par exemple la protection des écosystèmes, la réduction de la pollution plastique et atmosphérique ainsi que la promotion des modèles d'économie circulaire. A l'avenir, nous vous proposerons également des initiatives dans ce domaine afin d'inciter les sociétés à repenser et à adapter leurs pratiques et procédures en la matière.

Le présent rapport annuel détaille les évolutions en cours et les progrès réalisés pour chacune des initiatives d'engagement. Comme convenu avec les membres, l'EEP International s'est concentré en 2021 sur les thèmes des droits humains et des travailleurs, du changement climatique et de la gouvernance d'entreprise. Votre soutien en tant qu'institution membre de l'EEP International a permis à Ethos de poursuivre un dialogue soutenu et constructif avec les sociétés cotées en bourse hors de Suisse. Grâce à l'augmentation du nombre des membres de l'EEP International, l'équipe a pu être renforcée par l'arrivée d'une personne supplémentaire au début de l'année 2022.

Au nom du Conseil de fondation d'Ethos, du Conseil d'administration d'Ethos Services SA ainsi que de l'ensemble du personnel d'Ethos, nous tenons à vous remercier de votre confiance et de votre précieux soutien. Vous permettez à Ethos de mener un dialogue de qualité avec les sociétés et d'obtenir des progrès concrets dans leur prises en compte de la durabilité.



Matthias Narr
Head Engagement International

2. Introduction

Le rapport d'activité 2021 de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) a été rédigé en conformité avec les dispositions du contrat passé entre les institutions membres de l'EEP International et Ethos Services SA. Il présente les démarches effectuées et les résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les sociétés cotées pour le compte des membres de l'EEP International.

Le dialogue mené avec les sociétés étant essentiellement fondé sur la discrétion et la confiance mutuelle, le rapport annuel est transmis, sous forme imprimée, uniquement aux membres de l'EEP International et n'est pas public. En revanche, pour des raisons de transparence, un résumé de ce rapport est publié sur le site internet d'Ethos, www.ethosfund.ch.

Fort du succès du dialogue entre actionnaires et entreprises suisses (EEP Suisse), l'EEP International a été lancé début 2017. Fin 2021, l'EEP International comptait déjà 77 membres qui gèrent des actifs totalisant CHF 217 milliards et assurent 1'052'658 personnes.

Ce rapport présente l'ensemble des démarches d'engagement entreprises en 2021 par Ethos au nom des membres de l'EEP International.

- L'EEP International a participé à 38 initiatives d'engagement au cours de l'année.
- Au total, 1'869 entreprises ont été ciblées dans le cadre de ces initiatives d'engagement.
- 16 de ces initiatives concernaient des questions environnementales, 18 des questions sociales et 4 des questions liées à la gouvernance.

Dans le cadre de certaines initiatives, l'EEP International a mené un dialogue direct avec 79 sociétés.

2.1. Types de dialogue

Afin d'offrir aux membres de l'EEP International le service d'engagement le plus efficace possible, Ethos utilise différentes approches de dialogue actionnarial.

Engagement collectif

Comme convenu avec les membres fondateurs, l'accent a été mis sur la participation des membres

de l'EEP International à des initiatives internationales d'engagement collectif. Les membres de l'EEP International signent les initiatives à titre individuel, sauf si l'organisation initiatrice décide d'y faire figurer l'EEP International comme entité unique pour des raisons administratives ou stratégiques.

Ces initiatives d'engagement collectif permettent de fédérer de nombreux investisseurs institutionnels et d'accroître ainsi l'impact des activités d'engagement. Pour chaque initiative proposée, Ethos prépare un dossier pour les membres de l'EEP International et effectue toutes les formalités administratives nécessaires à leur participation. Dans le cas d'initiatives récurrentes d'engagement collectif s'étendant sur plusieurs années, Ethos effectue un suivi sur les développements et s'assure que les membres de l'EEP International restent intégrés dans les activités de ces initiatives.

Engagement direct

Au nom des membres de l'EEP International, Ethos mène un dialogue direct avec des entreprises soigneusement sélectionnées. Les dialogues directs peuvent prendre différentes formes :

1. Dans le cadre d'une initiative d'engagement collectif, Ethos peut également, au nom de l'EEP International, engager un dialogue direct avec une ou plusieurs entreprises.
2. Les membres de l'EEP International ont la possibilité de définir des thèmes et des sociétés spécifiques et de mandater Ethos pour lancer leurs propres initiatives de dialogue direct au nom de l'EEP International.

Engagement auprès des instances régulatrices

Ce type de dialogue a lieu auprès de différentes organisations ou autorités exerçant une influence sur les conditions-cadres des sociétés cotées (régulateurs, parlements, fixateurs de normes). En 2021 l'engagement a eu lieu au moyen d'envoi de lettres signées collectivement avec d'autres investisseurs institutionnels.

2.2. Processus d'engagement

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct avec les sociétés :

- Etape I : Lettre au président du conseil d'administration
- Etape II : Contact direct avec l'entreprise
- Etape III : L'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue
- Etape IV : L'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu
- Etape V : L'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place

Ces étapes permettent de suivre les efforts des sociétés et de mesurer les progrès réalisés.

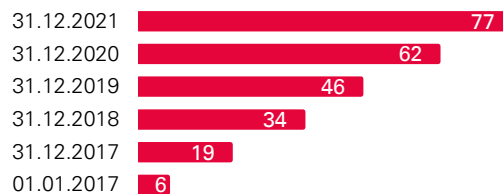
Intensification

Le dialogue direct avec les entreprises est confidentiel et basé sur la confiance mutuelle. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas ou dans le cas d'entreprises présentant des déficits graves, Ethos peut en augmenter l'intensité et prendre les mesures suivantes :

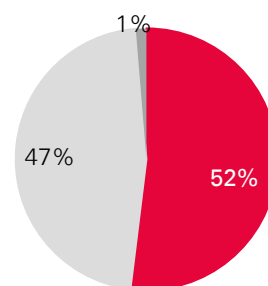
- Prise de position lors de l'assemblée générale ;
- Collaboration avec d'autres actionnaires ;
- Recommandation de vote contre les propositions faites par les instances dirigeantes ;
- Recommandation de vote contre les membres du conseil d'administration ;
- Dépôt d'une résolution d'actionnaires ;
- Engagement de démarches juridiques ;
- Recommandation d'exclusion.

2.3. Membres de l'EEP International

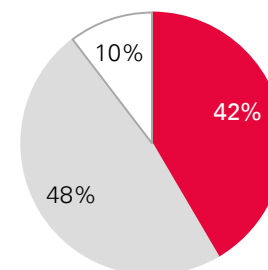
Croissance depuis le lancement de l'EEP International



77 membres au 31 décembre 2021



- Suisse alémanique
- Suisse romande
- Tessin



- Institutions publiques
- Institutions privées
- Autres institutions

Liste de membres

- Aargauische Pensionskasse (APK)
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de prév. des Fonctionnaires de Police & des Etablissements Pénitentiaires
- Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg*
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction*
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- Cassa pensioni di Lugano*
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel*
- Emmi-Vorsorgestiftung*
- Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich*
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED*
- Fondation de prévoyance Romande Energie*
- Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
- Fondation Leenaards
- Fondation Patrimonia
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- Gebäudeversicherung Luzern
- Gebäudeversicherung St. Gallen
- Loyalis BVG-Sammelstiftung*
- Luzerner Pensionskasse
- Nest Sammelstiftung
- Pensionskasse AR
- Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Stadt Frauenfeld*
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden*
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse Pro Infirmis
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse SRG SSR
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Pensionskasse Stadt St. Gallen
- Pensionskasse Unia
- Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
- pPreviva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social*
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft*
- Rentes Genevoises
- RP - Fonds institutionnel
- Secunda Sammelstiftung
- Spida Personalvorsorgestiftung*
- St. Galler Pensionskasse
- Stiftung Abendrot
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein*
- SVA Zürich*
- Terre des hommes Schweiz
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Université de Genève (UNIGE)
- Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
- Vorsorge SERTO

* Membres ayant rejoint l'EEP International en 2021

3. Chiffres clés 2021

3.1. Résumé

Nombre d'initiatives	38
<i>Initiatives relatives à l'environnement</i>	16
<i>Initiatives relatives au social</i>	18
<i>Initiatives relatives à la gouvernance d'entreprise</i>	4
<i>Initiatives ponctuelles</i>	10
<i>Initiatives prévues sur plusieurs années</i>	28
<i>Initiatives d'engagement collectif</i>	32
<i>Initiatives directes par Ethos</i>	6
<i>Initiatives ciblant les entreprises</i>	31
<i>Initiatives ciblant les législateurs (Policy Engagement)</i>	7
Dont initiatives terminées	6

3.2. Sociétés ciblées

Nombre de sociétés ciblées	1'869
<i>Part du MSCI World couverte (au 31.12.2021)</i>	61%
<i>Part du MSCI EM couverte (au 31.12.2021)</i>	30%
<i>Part du MSCI ACWI couverte (au 31.12.2021)</i>	46%
Dont entreprises directement ciblées par Ethos	79
<i>Dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif</i>	44
<i>Dans le cadre d'initiatives directes par Ethos</i>	35

3.3. Activités d'engagement

Total activités d'engagement	544
Dont dans le cadre d'initiatives collectives	384
<i>Lettres adressées à la direction/conseil d'administration</i>	130
<i>Courriels</i>	120
<i>Conférences téléphoniques</i>	74
<i>Divers</i>	60
Dont dans le cadre d'initiatives directes d'Ethos	160
<i>Lettres adressées à la direction/conseil d'administration</i>	27
<i>Courriels</i>	87
<i>Conférences téléphoniques</i>	37
<i>Divers</i>	9

3.4. Progrès d'engagement

Nombre d'entreprises concernées dans le cadre d'initiatives directes par Ethos	35
<i>Ayant une évolution positive</i>	16 (46%)
<i>Ayant une évolution neutre</i>	18 (51%)
<i>Ayant une évolution négative</i>	1 (3%)

L'évaluation de l'évolution est basée sur le système d'étapes propre à Ethos :

- Positif : l'entreprise a franchi au moins une étape supplémentaire au cours de l'année de référence ;
- Neutre : l'entreprise est restée à la même étape au cours de l'année de référence ;
- Négatif : l'entreprise a reculé d'au moins une étape au cours de l'année de référence.

3.5. Focus : Décarbonation par le dialogue

Alors qu'il est incontestable que le désinvestissement peut contribuer à réduire les risques climatiques dans les portefeuilles des investisseurs, il est difficile de déterminer dans quelle mesure il contribue à décarboner l'économie réelle. Cette section montre comment l'EEP International a obtenu des améliorations concrètes dans ce domaine par le biais de l'actionnariat actif.

Dans le cadre de l'EEP International, 16 initiatives concernant spécifiquement le changement climatique étaient en cours en 2021, ciblant 1'094 sociétés. Les activités d'engagement de l'EEP International ont ainsi couvert

- 86% des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de l'indice MSCI World
- 67% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI EM
- 74% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI ACWI

(À chaque fois domaines 1+2).

Les résultats obtenus dans deux secteurs particulièrement intensifs en GES, à savoir le secteur de l'électricité et l'industrie du pétrole et du gaz, sont décrits ci-dessous.

Secteur de l'électricité

En juin 2018, l'EEP International a lancé une campagne d'engagement direct concernant la question de la décarbonation auprès d'une sélection de producteurs d'électricité européens. Durant cet engagement et jusqu'à la fin de l'année 2021, EDF, Enel, Engie et RWE se sont fixés des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre validés par la science, répondant ainsi à une demande centrale d'Ethos. Les objectifs des quatre sociétés ont été validés par l'initiative indépendante « Science Based Targets ». La réalisation de ces objectifs entraînera pour les quatre sociétés des réductions substantielles de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

L'exemple de RWE l'illustre bien : l'objectif de la société allemande est de réduire ses émissions de GES générées par la production d'électricité (domaine 1) de 50 % par kWh d'ici 2030, à partir de l'année de référence 2019. En 2019, RWE a généré 93 millions de tonnes d'émissions de GES. Ainsi, si la production d'électricité reste constante, RWE n'émettra plus que 46 millions de tonnes de GES en 2030. À titre de comparaison, la réduction correspond presque exactement aux émissions nationales annuelles de GES de la Suisse.

Objectif zéro émission nette d'ici 2050

Depuis la fin 2017, les membres de l'EEP International participent à l'initiative « Climate Action 100+ ». Selon une étude réalisée en septembre 2021 par BloombergNEF, le nombre de sociétés concernées par « Climate Action 100+ » s'étant fixé un objectif de zéro émission nette a considérablement augmenté depuis le début de l'initiative. Aujourd'hui, 111 des 167 sociétés concernées ont un tel objectif. Selon BloombergNEF, si ces engagements étaient tenus, cela entraînerait une réduction de 3,7 milliards de tonnes de CO2 par an en 2030, ce qui correspond aux émissions actuelles de l'Inde et du Japon. Pour l'année 2050, BloombergNEF estime que la réduction serait de 9,8 milliards de tonnes de CO2 par an, ce qui correspond aux émissions actuelles de la Chine.

4. Dialogue par thème

Les thèmes de dialogue et les entreprises sélectionnées reflètent les intérêts des membres de l'EEP International. En novembre 2020, les membres de l'EEP International ont décidé de se concentrer sur le changement climatique pour l'engagement environnemental et sur les droits humains et des travailleurs pour l'engagement social. Dans le domaine de la gouvernance, l'accent est mis sur les droits des actionnaires et la rémunération.

Dans ce chapitre, les initiatives sont regroupées selon les trois dimensions ESG.

4.1. Environnement

E.1. Banking on a Low-Carbon Future

Dans le cadre de cette initiative, lancée en 2014 et coordonnée par Boston Common Asset Management et ShareAction, l'EEP International et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques concernées de revoir de manière critique leur financement des activités à forte intensité carbone, de l'aligner avec les objectifs de l'Accord de Paris et d'établir leurs rapports sur le changement climatique en suivant les recommandations de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD). En 2018, 2019, 2020 et 2021, les initiateurs ont publié une étude sur les progrès des banques visées qui a ensuite servi comme base pour le dialogue avec ces banques. Au sein du groupe, Ethos mène le dialogue avec deux grandes banques suisses.

E.2. Investor Decarbonization Initiative

En 2017, l'EEP International a rejoint l'initiative « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. Entretemps le réseau d'investisseurs soutenant l'initiative est passé à 116 investisseurs institutionnels avec plus de USD 2'400 milliards sous gestion. En 2021, 31 lettres signées par des investisseurs ont été envoyées à des sociétés de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des actions suivantes : adopter un objectif scientifique de réduction des émissions (SBT), se fournir à 100% en énergie renouvelable (RE100), viser une performance énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100). De plus, une campagne spécifique a été lancée en 2021 qui se

concentre sur les stratégies de décarbonation des entreprises chimiques européennes.

E.3. Participation au CDP (Carbon Disclosure Project)

Dans le cadre de cette initiative, l'EEP International et un large groupe d'investisseurs internationaux ont demandé à un certain nombre de sociétés n'ayant pas encore répondu au questionnaire « changement climatique » du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2021, 168 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 17'000 milliards ont participé à l'initiative. Au total, 1'011 entreprises ont été visées et 249 d'entre elles ont décidé de remplir le questionnaire CDP 2021.

E.4. Climate Action 100+

Dans le cadre de « Climate Action 100+ », 617 investisseurs institutionnels, dont les membres de l'EEP International, s'adressent aux 167 principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) qui sont responsables à hauteur d'environ 80% des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises pour le compte de « Climate Action 100+ » et de l'EEP International. Jusqu'en 2023, l'initiative « Climate Action 100+ » s'efforcera d'encourager les conseils d'administration et les directions des sociétés qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures : Premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et la surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2° au-dessus des niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD). Au nom de banques centrales, la TCFD a élaboré des recommandations pour la publication volontaire par les entreprises de données sur les risques financiers liés au climat, afin de fournir des informations standardisées aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

E.5. Stratégies climatiques ambitieuses dans le secteur européen de l'électricité

En juin 2018, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement visant à encourager huit producteurs européens d'électricité à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées : décarboner le mélange de production d'électricité, définir un objectif de réduction des émissions de CO₂ basé sur la science, procéder à des activités de lobbying responsable, développer de nouveaux modèles d'affaires et effectuer un reporting conformément aux recommandations de la TCFD. L'EEP International se donne au moins trois ans pour mener cet engagement. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés concernées ; ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres intéressés du « Interfaith Center for Corporate Responsibility » (ICCR). Un dialogue intensif a ensuite été engagé avec toutes les sociétés. Plusieurs entretiens téléphoniques et visites ont permis de préciser les attentes de l'EEP International et de discuter des points de vue des sociétés à ce sujet. Depuis le début de la campagne, l'engagement a pu être achevé avec succès avec les entreprises Enel, RWE et EDF.

E.6. US Utility Decarbonization Initiative

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Climate Majority Project », ont envoyé en février 2019 des lettres à 20 entreprises US du secteur des services publics leur demandant de fixer un objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050. Fin 2021, toutes les sociétés ciblées s'étaient engagées à atteindre un objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Cette initiative a donc été clôturée en 2021.

E.7. Attentes des investisseurs en matière de lobbying climatique aux US

En septembre 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, Walden Asset Management et BNP Paribas Asset Management, ont envoyé une lettre à 47 sociétés américaines afin de leur demander d'aligner leurs activités de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Depuis, 27 entreprises ont confirmé avoir reçu ces lettres et ont engagé un dialogue avec les signataires de la déclaration d'investisseurs. En septembre 2020, ceux-ci ont envoyé une lettre de suivi pour redemander aux 47 sociétés d'aligner leurs activités de lobbying en matière de climat sur les attentes exprimées dans la

déclaration d'investisseurs. Depuis l'envoi de la première lettre sur le lobbying en matière de climat, seules quatre sociétés basées aux Etats-Unis ont publié des rapports sur le sujet. Quatre autres sociétés se sont engagées à publier à l'avenir des rapports sur leur lobbying suivant les objectifs de l'Accord de Paris.

E.8. Attentes des investisseurs à l'égard des compagnies aériennes en matière de changement climatique

En février 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), ont envoyé une déclaration d'investisseurs à des compagnies aériennes et aérospatiales. La déclaration a été signée par 122 investisseurs institutionnels représentant USD 6'400 milliards d'actifs sous gestion. Elle appelle les compagnies aériennes et aérospatiales à aligner leurs stratégies climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. En janvier 2021, un guide a été publié à l'intention des investisseurs afin d'exiger des compagnies aériennes qu'elles prennent des mesures systématiques pour réduire leurs émissions.

E.9. Lettre aux dirigeants européens concernant une reprise durable après la pandémie de COVID-19

En juin 2020, à la suite de la pandémie de COVID-19, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé une lettre ouverte aux dirigeants européens afin de leur demander de créer des programmes de relance de l'activité économique durables et conformes à l'Accord de Paris sur le climat. Cette initiative est coordonnée par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), le « Carbon Disclosure Project » (CDP) et le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC) et la lettre a été signée par 177 investisseurs représentant EUR 12'000 milliards d'actifs sous gestion. Les mesures de soutien à l'économie impliqueront la distribution d'importants moyens financiers qui détermineront le développement des économies européennes pour la décennie à venir. La transition vers un avenir pauvre en carbone crée des opportunités considérables pour la création de places de travail, la croissance économique, l'augmentation de la sécurité énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air. Cette lettre a été conçue comme une action ponctuelle et l'initiative a donc été clôturée en 2021.

E.10. Lettre demandant aux banques de ne plus financer le gazoduc de Mountain Valley

En février 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à neuf banques pour leur faire part de leurs inquiétudes quant aux risques climatiques, financiers et de réputation associés au gazoduc de Mountain Valley et pour leur demander de cesser de financer ce projet controversé. Cette initiative est coordonnée par la fondation Sierra Club et a été signée par 98 investisseurs institutionnels représentant USD 245 milliards d'actifs sous gestion. En raison du peu de réponses reçues de la part des banques, la fondation Sierra Club a commencé à engager des poursuites judiciaires contre le gazoduc de Mountain Valley à la fin de l'année 2021.

E.11. Une réglementation ambitieuse en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière aux États-Unis

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié en mai 2021 une déclaration d'investisseurs afin de demander à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de renforcer la réglementation en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière américaine. Cette initiative est coordonnée par « l'Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et a été signée par 147 investisseurs institutionnels représentant USD 5'350 milliards d'actifs sous gestion. Les émissions de méthane (toutes sources confondues) sont responsables de 25% du réchauffement climatique actuel. Le secteur pétrolier et gazier est à la fois la plus grande source d'émissions anthropiques de méthane et le domaine dans lequel les réductions sont les plus faciles à réaliser. L'EPA a finalement publié un projet de nouvelle réglementation en novembre 2021. La réglementation proposée réduirait considérablement les émissions de méthane des installations gazières et pétrolières.

E.12. Déclaration en faveur d'exigences strictes de la SEC en matière de reporting climatique

En juin 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié une déclaration d'investisseurs afin d'encourager la Commission américaine des opérations de bourse – la « Securities and Exchange Commission » (SEC) – à introduire des exigences strictes en matière de reporting climatique. Cette initiative est coordonnée par Ceres et a été signée par 180 investisseurs institutionnels représentant USD 2'700 milliards d'actifs sous gestion.

E.13. Déclaration d'investisseurs aux gouvernements concernant la crise climatique

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en octobre 2021, en amont de la conférence sur le climat COP 26 à Glasgow, une déclaration mondiale des investisseurs signée par 733 investisseurs institutionnels avec USD 52'000 milliards d'actifs sous gestion. Cette déclaration contient des demandes concrètes à l'attention des gouvernements et les invite à intensifier leurs efforts pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

E.14. Lettre des investisseurs aux banques concernant leurs attentes en matière de climat et de biodiversité

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à plus de 60 banques dans le monde entier, en amont de la conférence sur le climat COP 26 à Glasgow, afin de préciser les attentes des investisseurs en matière de climat et de biodiversité. Cette initiative, coordonnée par ShareAction, a été soutenue par 115 investisseurs avec USD 4'200 milliards d'actifs sous gestion. A la fin de l'année 2021, 46 des 63 banques contactées avaient réagi et 24 avaient confirmé qu'elles publieraient de nouveaux objectifs climatiques au plus tard lors de leurs assemblées générales en 2022.

E.15. Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja

En août 2021, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement visant à inciter différentes sociétés de la chaîne de valeur du bœuf et du soja, largement impliquées dans la déforestation, à adopter des pratiques efficaces de prévention de la déforestation. L'initiative couvre à la fois les producteurs, les distributeurs et les détaillants. Une conférence téléphonique a pu avoir lieu avec chacune des sept sociétés concernées avant la fin de l'année 2021, au cours desquelles Ethos a expliqué ses attentes.

E.16. Campagne pour inciter à la publication des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur technologique de l'UE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à six entreprises technologiques européennes en décembre 2021. Dans le cadre de cette campagne, les entreprises sont invitées à publier leurs émissions de gaz à effet de serre. L'initiative est coordonnée par Arabesque

Asset Management et a été soutenue par 98 investisseurs institutionnels représentant USD 925 milliards d'actifs sous gestion.

4.2. Social

S.1. KnowTheChain

En mai 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative « KnowTheChain » (KTC). KTC est un partenariat établi par les organisations non-gouvernementales « Humanity United », « Business & Human Rights Resource Centre », Verité ainsi que le consultant Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre de sociétés. En comparant les pratiques des sociétés, KTC les incite notamment à gérer les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC a lancé ses premiers standards en 2016 en se concentrant sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation et des boissons et du textile, suivis d'une deuxième évaluation en 2018 concernant les mêmes secteurs. En 2020, une troisième évaluation s'est focalisée sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication et de l'alimentation et des boissons. Ethos a décidé de devenir investisseur principal pour engager deux entreprises sur les résultats du benchmark. Le dialogue s'est poursuivi avec les deux entreprises en 2021. A la suite des informations publiées sur le travail forcé de la minorité ouïgoure en Chine, Ethos a intensifié le dialogue sur le devoir de diligence des sociétés en matière de droits humains. De plus, un nouveau benchmark a été publié au début de l'année 2021.

S.2. Prolongation de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh »

Après la tragédie du Rana Plaza, les entreprises du secteur textile s'approvisionnant au Bangladesh ont fondé « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Cette convention, qui regroupe des entreprises principalement européennes, des producteurs locaux et des syndicats au Bangladesh, vise à améliorer la sécurité des usines de sous-traitants locaux, notamment par la création de comités d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants des conditions de santé et de sécurité dans les usines. A

l'occasion du quatrième anniversaire de la tragédie du Rana Plaza en avril 2017, l'EEP International et un groupe d'investisseurs internationaux ont publié une déclaration encourageant les entreprises membres de l'Accord à poursuivre leur action afin d'achever les mesures d'amélioration de la sécurité incendie et des bâtiments dans l'industrie textile au Bangladesh. Au vu de la volonté exprimée par les autorités du pays de mettre un terme aux activités de l'Accord, quatre autres lettres ont été envoyées aux sociétés et aux autorités locales jusqu'à fin 2019, demandant que l'Accord soit maintenu pour trois ans, comme convenu. Le gouvernement du Bangladesh est hostile à l'Accord qu'il considère comme un risque pour l'industrie textile qui pourrait perdre des clients au profit de pays sans régulation. Cependant, en mai 2019, après d'intenses négociations, l'association professionnelle des entrepreneurs du textile et les autorités ont autorisé l'Accord à continuer ses activités au Bangladesh pendant une année supplémentaire. En juin 2020, les tâches de l'Accord ont été transférées au « RMG Sustainability Council » (RSC), une nouvelle institution de contrôle locale, dans l'espoir que celle-ci contrôlera l'industrie textile avec autant de rigueur que l'Accord, tout en renforçant l'expertise et la responsabilité locales dans ce secteur. En 2021, les syndicats, les organisations non-gouvernementales (ONG) et les investisseurs ont davantage insisté sur le fait qu'une prolongation de l'Accord était indispensable pour achever ses mesures encore en suspens et pour donner au nouvel organe de contrôle local davantage de temps afin de se concentrer sur ses activités. En avril, l'EEP International a signé une déclaration d'investisseurs coordonnée par l'« Interfaith Center for Corporate Responsibility » (ICCR), appelant à la poursuite de l'Accord. En effet, un nouvel accord de deux ans est entré en vigueur et continue d'être juridiquement contraignant pour les marques internationales.

S.3. Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile

Cette initiative a été lancée après la tragédie du Rana Plaza. Suite à cet accident, l'EEP International a encouragé les sociétés à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Depuis lors, cet engagement avec huit sociétés européennes s'est développé et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, l'initiative s'est concentrée sur la réponse des sociétés à la pandémie de COVID-19. En 2021, l'augmentation des publications sur le travail forcé présumé dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang a attiré l'attention.

S.4. Workforce Disclosure Initiative (WDI)

En avril 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative « Workforce Disclosure Initiative » (WDI). Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain. Le but ultime de la WDI est d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. La WDI est calquée sur le Carbon Disclosure Project (CDP) et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2020, la WDI était soutenue par 51 investisseurs institutionnels gérant des actifs de plus de USD 5'000 milliards. Durant son année pilote (2017), la WDI a reçu des réponses de 34 grandes sociétés internationales sur les 76 contactées. En 2018, 90 sociétés ont rempli le questionnaire (sur 500 contactées). En 2019, elles ont été 118 et en 2020 141 à répondre (sur 750 sociétés contactées). Dans le cadre de cette initiative, Ethos est responsable de l'engagement auprès de quatre sociétés incluses dans l'univers de la WDI. Un représentant d'Ethos a par ailleurs été nommé au sein du conseil consultatif de l'initiative. En 2021, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal pour quatre sociétés internationales dans le cadre de cette initiative. De plus, les sociétés suisses du « Swiss Market Index » (SMI) ont été approchées par Ethos et cinq ont finalement participé à l'initiative. Ethos se réjouit d'avoir été élu lors d'un scrutin ouvert au conseil consultatif de l'initiative et de pouvoir ainsi s'impliquer de manière stratégique dans l'orientation de l'initiative jusqu'à la fin de l'année 2023.

S.5. Exclure des indices boursiers les sociétés actives dans l'armement controversé

En septembre 2018, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels suisses, coordonnés par Pictet Asset Management et Swiss Sustainable Finance (SSF), ont signé une lettre ouverte aux principaux fournisseurs d'indices pour leur demander d'exclure des indices traditionnels les sociétés qui fournissent de l'armement controversé. La cause a été soutenue par 176 signataires suisses et internationaux comme ING aux Pays-Bas et « Church of England ». Ensemble, ces investisseurs institutionnels représentent près de USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion. Les fournisseurs d'indices ont été ouverts au dialogue et l'initiative a été clôturée en 2021 en raison de l'évolution positive de la politique en matière d'obligations d'information au sein de l'Union Européenne. Le principal résultat est que les indices traditionnels qui souhaitent utiliser

les labels « EU Climate Transition » ou « EU Paris-aligned » doivent exclure les producteurs d'armement controversé.

S.6. Enjeux environnementaux et sociaux dans les chaînes d'approvisionnement en terres rares

A la suite d'une étude sur les terres rares effectuée par « Shareholders for Change » (SfC), l'EEP International a envoyé en juin 2020, en collaboration avec SfC, des lettres à 12 sociétés concernées des secteurs de l'automobile, de la chimie et de l'énergie. Ces sociétés sont actives dans le domaine des technologies à faible teneur en carbone, telles que les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique. Ces lettres demandent aux sociétés concernées de garantir des pratiques environnementales et sociales appropriées dans leurs chaînes d'approvisionnement. En effet, les conditions d'extraction des terres rares sont souvent précaires. Ainsi, même les mesures de sécurité les plus élémentaires pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs ne sont souvent pas respectées. Au-delà de la dimension sociale, l'environnement subit également les conséquences négatives de cette extraction, en particulier en raison de la déforestation, l'érosion des sols, la pollution des eaux souterraines et les déchets miniers toxiques. Cet engagement ayant suscité un vif intérêt parmi les sociétés concernées, il a permis de réaliser des progrès rapides. Ainsi, l'engagement auprès de cinq sociétés a pu être achevé avec succès à fin 2020. Ethos a poursuivi l'engagement auprès des sept sociétés ciblées restantes en 2021. Dans le cadre de cet engagement, Ethos est responsable du dialogue pour une société. En 2021, cette société s'est montrée ouverte au dialogue et a intégré plusieurs demandes d'Ethos dans ses procédures et lignes directrices. Vers la fin de l'année 2021, la première phase de l'engagement s'est achevée avec succès et la deuxième phase a pu être planifiée. Celle-ci se concentrera davantage sur le recyclage et les risques du travail forcé avec la minorité ouïghoure.

S.7. Soutien par les investisseurs du standard sur les pratiques en matière de droits humains établi par BankTrack

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG « BankTrack » par rapport aux meilleures pratiques en matière de droits humains telles que définies par cette ONG. Cette déclaration a été signée par 80 investisseurs institutionnels

représentant USD 200 milliards d'actifs sous gestion. Plusieurs événements positifs ont eu lieu en 2021 montrant ainsi que les banques ont un devoir de diligence en matière des droits humains et qu'elles s'en acquittent. Une banque internationale a notamment été la première grande banque à adopter un mécanisme de plainte en matière de droits humains.

S.8. Amélioration des résultats du « Corporate Human Rights Benchmark » (CHRB)

En avril et mai 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à 106 sociétés qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux sociétés de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette initiative est coordonnée par l' « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR) et la « World Benchmarking Alliance » (WBA). En 2021, 208 signataires, représentant des actifs sous gestion de USD 5'800 milliards, avaient déjà signé ces lettres, qui ont également été publiées sous forme de déclaration d'investisseurs. Sur les sociétés ciblées, 34 ont réagi et le dialogue a été engagé avec 9 d'entre elles. Ethos est responsable du dialogue avec une société depuis 2021. Certaines des sociétés ciblées ont accepté les demandes des investisseurs et ont publié des informations pertinentes, ce qui leur a permis d'obtenir de meilleurs résultats lors de l'évaluation suivante du CHRB.

S.9. Gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur de la mode de luxe

En août 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont signé une déclaration d'investisseurs demandant à trois sociétés du secteur de la mode de luxe d'améliorer la transparence relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de viser le versement d'un revenu minimum vital. Cette initiative a été coordonnée par Amundi et MN Asset Management. La déclaration constitue un élargissement du travail réalisé par les deux organisations ayant lancé l'initiative avec la plateforme « Living Wage Financials » (PLWF). Elle a été soutenue par une large alliance d'investisseurs représentant USD 7'000 milliards d'actifs sous gestion. En raison des progrès substantiels réalisés par les trois sociétés ciblées, cette initiative a été clôturée en 2021. Les points encore en suspens seront suivis en 2022 dans le cadre de la PLWF.

S.10. Lutter contre l'exploitation des travailleurs migrants dans les Émirats arabes unis (EAU)

En août 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé plus de 50 lettres à des sociétés internationales dont les sièges se trouvent aux Émirats arabes unis (EAU). Cette initiative est coordonnée par les « Churches, Charities and Local Authorities » (CCLA) et soutenue par un total de 38 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 3'000 milliards. Les Émirats arabes unis sont la destination de nombreux travailleurs migrants de la région limitrophe. Lors de leur recrutement, ces migrants sont fréquemment trompés quant au travail à effectuer et à ses conditions. Afin d'obtenir un emploi, il leur arrive souvent de payer des frais élevés pour lesquels ils doivent contracter des emprunts. Le fait que ces travailleurs ne reçoivent souvent pas de rémunération pendant les premiers mois de leur emploi et doivent, au contraire, payer des frais souvent excessifs, les pousse encore plus dans l'endettement. La pandémie de COVID-19 a encore détérioré la situation des travailleurs migrants vu que, en plus de percevoir des bas salaires, ils travaillent pendant de longues heures et vivent dans des dortoirs exigus où le virus se propage facilement. A fin 2020, près de la moitié des 54 entreprises visées avaient fourni des informations détaillées sur leur devoir de diligence en matière de droits humains, l'engagement s'est donc focalisé en 2021 sur le suivi des obligations.

S.11. Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises européennes du secteur technologique

En septembre 2020, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement afin d'aborder et de prévenir le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des sociétés européennes du secteur technologique. Le travail forcé désigne des situations dans lesquelles des personnes sont contraintes de travailler par la violence, l'intimidation, ou par des moyens plus subtils tels que des dettes manipulées, la rétention des papiers d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration. Selon les informations de l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 25 millions de personnes dans le monde travaillent dans des conditions de travail forcé. Le travail forcé fait partie des risques les plus graves pour les droits humains dans les chaînes de valeur des entreprises. Comme les chaînes d'approvisionnement des sociétés du secteur technologique sont longues, complexes et souvent localisées dans des pays à hauts risques en termes de travail forcé, tels que la Chine ou la Malaisie, ces sociétés sont particulièrement exposées aux risques liés au travail

forcé. Dans le cadre de cette campagne, six sociétés européennes du secteur technologique sont ciblées par un dialogue qui met l'accent sur les aspects suivants : engagement et gouvernance, traçabilité et évaluation des risques, pratiques d'achat, recrutement, prise en compte du point de vue des travailleurs, suivi, remédiation. Avant la fin de l'année 2021, une série de conférences téléphoniques a eu lieu avec toutes les sociétés ciblées et certaines améliorations ont déjà été apportées, notamment en ce qui concerne la transparence de la chaîne d'approvisionnement, le mécanisme de plainte ou l'adhésion d'une société à une coalition industrielle afin de minimiser les risques liés au travail forcé.

S.12. Action des investisseurs pour aider les marins bloqués

En décembre 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont signé une déclaration attirant l'attention sur le sort de plus de 400'000 marins bloqués en mer en raison de la pandémie de COVID-19. La déclaration d'investisseurs, coordonnée par Fidelity International, a été signée par plus de 85 investisseurs, représentant des actifs sous gestion de USD 2'000 milliards, et envoyée au Secrétaire général des Nations Unies. La pandémie de COVID-19 a pour conséquence de sévères restrictions de voyage nationales et internationales qui limitent la possibilité pour les membres des équipages actuels des navires marchands de débarquer et de rentrer chez eux. De nombreux marins sont épuisés, car ils travaillent déjà au-delà du terme de leurs contrats de travail à durée déterminée. Les équipages de remplacement sont également touchés puisqu'ils doivent rester à terre et attendre de pouvoir remplacer leurs collègues à bord. Entre autres, la déclaration demande à l'ONU de prendre rapidement des mesures en raison des problèmes potentiels considérables pour la santé et la sécurité des marins ainsi que pour l'environnement. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'un accident maritime ne se produise, par exemple lorsque le personnel épuisé manipule des conteneurs. La lettre exige, entre autres, la reconnaissance officielle de ces personnes en tant que « travailleurs clé » (comme dans le secteur de l'aviation). Elle demande également un accès rapide aux vaccinations contre la COVID-19 pour ce groupe professionnel. Comme le transport maritime représente 90% du commerce mondial, il est primordial pour la bonne gestion de la crise de la pandémie de COVID-19 de garantir sa sécurité afin d'éviter les pénuries et les défaillances dans l'approvisionnement. La situation des marins s'étant améliorée, cette initiative a été clôturée à la fin de l'année 2021.

S.13. Groupe d'engagement des investisseurs - Région autonome ouïghoure du Xinjiang

En décembre 2020, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de la question de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Dans le cadre de cette initiative, plus de 40 lettres ont été envoyées à des sociétés au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Selon des estimations, 1.8 millions d'Ouïghours ainsi que d'autres personnes d'origine turque ou de religion musulmane se trouvent dans des camps d'internement, des prisons et des usines à l'intérieur et à l'extérieur de la région du Xinjiang. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le « Australian Strategic Policy Institute » (ASPI), constitue une source d'informations importante. Ce rapport confirme non seulement le recours généralisé au travail forcé et à la surveillance massive des personnes habitant le ou provenant du Xinjiang, mais identifie aussi un grand nombre d'entreprises de renommée internationale dans les secteurs de la technologie, de l'habillement et de l'automobile impliquées dans ces violations systématiques des droits humains. Cette initiative est coordonnée par l'« Interfaith Center for Corporate Responsibility » (ICCR) et Rathbones Investment Management. Au sein du groupe d'investisseurs, Ethos est responsable du dialogue direct avec deux sociétés. Ces sociétés se sont montrées ouvertes au dialogue et ont expliqué leurs démarches afin d'exclure le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. L'une d'entre elles a également signé l'appel à l'action coordonnée par un groupement d'ONG, ce qui répond aux principales exigences de l'engagement.

S.14. Lettres pour demander aux entreprises britanniques de présenter des rapports en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne

En mars 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le gestionnaire d'actifs Rathbones, ont envoyé des lettres aux sociétés cotées à l'indice FTSE 350 qui ne respectaient pas l'article 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne. L'article 54 exige une déclaration publique sur le devoir de diligence ainsi que sur les mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Cette déclaration doit être approuvée par le conseil d'administration et mise à jour chaque année. À fin décembre 2021, 59 des 61 sociétés ciblées s'étaient conformées aux exigences de la loi sur l'esclavage moderne. Les lettres ont été signées par 97 investisseurs représentant CHF 9'749 milliards d'actifs sous gestion.

S.15. Déclaration d'investisseurs en faveur du personnel des établissements médico-sociaux

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en avril 2021 une déclaration d'investisseurs pour améliorer les normes de travail et la qualité des soins dans les maisons de soins. Le syndicat « UNI Global Union » coordonne cette initiative qui a été signée par 95 investisseurs institutionnels représentant USD 3'300 milliards d'actifs sous gestion. L'engagement cible plus de 50 sociétés de maisons de soins infirmiers cotées en bourse.

S.16. Déclaration des investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale

L'EEP International et un groupe d'investisseurs ont participé en novembre 2021 à une initiative d'investisseurs coordonnée par le gestionnaire d'actifs Candriam. La déclaration des investisseurs pour une technologie de reconnaissance faciale responsable et respectueuse des droits humains a été envoyée à plus de 25 sociétés. L'EEP International est responsable du dialogue avec une société.

S.17. Lettre d'investisseurs concernant les minerais de conflits dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs

En novembre 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à plus de 25 sociétés actives dans les technologies de l'information et de la communication leur demandant d'introduire dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs des pratiques responsables d'approvisionnement en minéraux. Stewart Investors coordonne cette initiative signée par 160 investisseurs représentant USD 6'590 milliards d'actifs sous gestion.

S.18. Engagement des investisseurs sur les congés de maladie payés dans les entreprises américaines

En décembre 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé une nouvelle initiative coordonnée par l'« Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR). Des lettres seront envoyées au début de l'année 2022 à 45 entreprises pour leur demander de faire preuve de plus de transparence en matière de congés payés pour maladie. L'initiative est soutenue par 150 investisseurs représentant USD 3'600 milliards d'actifs sous gestion.

4.3. Gouvernement d'entreprise

G.1. Lettre aux gérants pour encourager le vote en assemblée générale

En 2021, Ethos a proposé aux membres de l'EEP International d'engager directement le dialogue avec leurs gérants pour demander comment ces derniers exercent les droits de vote des actions en portefeuille. Ethos a préparé un modèle de lettre que les membres de l'EEP International ont pu envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires présentées lors des assemblées générales de sociétés américaines actives dans les secteurs très intenses en carbone. Ces résolutions demandent par exemple aux sociétés de présenter un plan financier pour un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2° ou de fixer des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre. La lettre demande également aux gérants davantage de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

G.2. Responsabilité fiscale des sociétés américaines

En novembre 2019, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement visant à encourager certaines sociétés américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées : La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration, les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique accessible au public, la société paie ses impôts là où la valeur économique est générée, les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché et la société publie le montant des impôts versés, pays par pays. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés respectives. Ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres du réseau « Shareholders for Change » (SfC). Depuis le début de la campagne d'engagement, le dialogue a été établi avec toutes les sociétés et les attentes de l'EEP International ainsi que les points de vue des sociétés ont été discutés.

G.3. Lettre à la SEC concernant les changements proposés relatifs aux résolutions d'actionnaires et aux sociétés de proxy voting

En février 2020, l'EEP International et un groupe de plus de 190 investisseurs institutionnels avec plus de USD 11'500 milliards d'actifs sous gestion ont envoyé une lettre à la Commission américaine des opérations de bourse (SEC). Celle-ci avait proposé de modifier les dispositions régissant le dépôt de résolutions d'actionnaires. Entre autres, elle avait prévu d'augmenter sensiblement le seuil de participation au capital requis pour pouvoir déposer une résolution et le pourcentage de votes favorables qu'une résolution devait atteindre pour pouvoir être déposée à nouveau l'année suivante. Malgré cette lettre, la plupart des modifications proposées ont été adoptées. Les droits des actionnaires ont ainsi été restreints : il sera à l'avenir non seulement plus difficile de déposer des résolutions mais également de les maintenir. Cette initiative a été coordonnée par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et clôturée en 2021. A la suite du changement de majorité politique aux États-Unis et du nouveau président de la SEC, il est à espérer que les modifications visées par l'initiative seront au moins partiellement annulées.

G.4. Coalition pour un Exxon responsable

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow », ont envoyé une lettre au conseil d'administration d'ExxonMobil au début de l'année 2021. Cette lettre, signée par 138 investisseurs représentant USD 22'700 milliards d'actifs sous gestion, exprimait leur déception quant au rôle négatif de la société dans la transition énergétique. Elle demandait également au conseil d'administration de transformer ExxonMobil en une société énergétique responsable et prospère. À la suite de cette lettre, une campagne a été lancée afin de donner plus de poids à ces revendications et d'élire de nouveaux membres au sein du conseil d'administration lors de l'assemblée générale. Contre la volonté des instances dirigeantes actuelles, trois membres du conseil d'administration ont été révoqués lors de l'assemblée générale et remplacés par trois nouveaux membres plus progressistes.



Ethos

Place de Pont-Rouge 1
Case Postale 1051
1211 Genève 26
Suisse

T + 41 22 716 15 55
F + 41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
Suisse

T + 41 44 421 41 11
F + 41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch